JUGEMENT DU FAIT DE VEILLER DANS L'AMUSEMENT DURANT LES NUITS DE RAMADAN

Publié par Cheikh Ahmad An-Najmi. Publié dans Jeûne du Ramadan



Jugement du fait de veiller dans l'amusement durant les nuits de ramadan
Cheikh Ahmad Ibn Yahya An-Najmi

Unable to embed Rapid1Pixelout audio player. Please double check that: 1)You have the latest version of Adobe Flash Player. 2)This web page does not have any fatal Javascript errors. 3)The audio-player.js file of Rapid1Pixelout has been included.



Télécharger | 0min 55

Question :
Quel est le jugement concernant le fait de veiller dans l'amusement pendant les nuits de ramadan ?

Réponse :

Ceci est une perte [de temps et l’adoration] pendant les nuits de ramadan consiste à ce que les gens s’adonnent à la prière, la récitation et la révision de la science. Et ceux-ci passent la nuit à jouer au football et à s’amuser. Il ne fait aucun doute que c’est une perte [de temps]. Ensuite, ils dorment durant la journée jusqu’à l’approche du maghrib et il se peut même qu’ils ne prient pas le sobh, ni le dhohr et ni le ‘asr. C’est donc une calamité et quelle grande calamité que celle-ci ! Et la première obligation qui est la prière, si l’homme la délaisse volontairement, certains gens de science disent qu’il mécroit. Il est donc obligatoire qu’il craigne Allah.

[Fin de la réponse de Cheikh Ahmad Ibn Yahya An-Najmi, qu’Allah lui fasse miséricorde]

NDT. : ce qui est entre crochets n'est pas présent dans l'audio mais dans le livre dans lequel il est retranscrit intitulé : « Fatwas sur le jeûne »

 Traduit et publié par an-nassiha.com